

Questions propres à chaque pays : Mexique : le Chiapas

QUESTION

Le gouvernement du Canada rendra-t-il public le rapport produit en décembre par la mission d'enquête envoyée au Chiapas?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Il s'agit en fait d'un rapport diplomatique normal destiné à renseigner le gouvernement du Canada et à le conseiller.
- De plus, les autorités mexicaines enquêtent activement sur le massacre. Il ne serait pas de mise pour le gouvernement du Canada de s'immiscer dans le processus.

Au besoin

- Le gouvernement du Canada a nommé récemment M. Blain Favel conseiller aux Affaires autochtones internationales.
- M. Favel a pour mandat général de donner son avis et des conseils sur les questions concernant les affaires autochtones internationales.
- Nous prévoyons que M. Favel se rendra en Amérique centrale et au Mexique sous peu pour se familiariser avec les questions autochtones de ces régions.